



PUMAPLAST EXTERIOR CERÁMICA

DESCRIPTION

PUMAPLAST EXTERIOR CERÁMICA est élaboré avec des additifs et des agrégats à granulométrie fine à base de ciment, offrant une excellente maniabilité, dureté et blancheur. Conçu comme une pâte réparatrice pour extérieur et intérieur, ce produit est destiné à la réparation de maçonnerie, au lissage céramique sans pont d'adhérence, au rebouchage de fissures et à l'utilisation sur des supports d'éléments décoratifs, balcons, balustrades, corniches en ciment, béton, briques, pierre, etc.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Grâce à sa facilité de préparation et à son temps de prise, il s'utilise comme pâte réparatrice à base de ciment pour l'extérieur et l'intérieur.
- Indiqué pour recouvrir la céramique.
- Permet de reboucher des fissures sans mouvement et de nature non structurelle.
- Efficace pour colmater des fissures et microfissures.
- La surface ne doit pas être peinte avant d'avoir vérifié l'application correcte de la pâte.
- Avant d'appliquer une peinture ou toute autre technique de décoration, il est nécessaire de s'assurer que la pâte appliquée est complètement sèche et que la surface est propre et exempte de poussière.
- En règle générale, une sous-couche doit être appliquée avant de peindre, texturer ou tapisser afin d'uniformiser la capacité d'absorption de toute la surface.
- Il convient de respecter les instructions du fabricant de la peinture ou du matériau utilisé pour la décoration, ainsi que celles spécifiées par le peintre pour ce type de supports, conformément au Décret Royal 615/2013 du 2 août, qui établit le certificat de professionnalité du métier de peintre.

SUPPORTS

- Les supports doivent être consistants.
- Les fonds de nature pulvérulente doivent être consolidés avec un fixateur, car la poussière empêche l'adhérence entre les matériaux. De même, les fonds anciens constitués de plâtres non durcis ou de parties mal adhérentes doivent être assainis ; il n'est pas conseillé de restaurer des supports sans un assainissement préalable. De plus, le support doit être exempt de toute trace de salpêtre, moisissures, micro-organismes, poussière, graisse ou tout autre matériau qui pourrait nuire à la bonne adhérence du produit au support.
- En cas de traces de moisissures, algues ou autres micro-organismes, traiter la surface au préalable.
- En cas de traces de salpêtre, traiter avec une dilution acide.

MODE D'EMPLOI

- Si la finition de la surface à couvrir est à la cire, il est conseillé d'appliquer une couche d'impression avant la pâte de rénovation pour assurer une bonne adhérence en raison de la cire.
- Ne pas appliquer sur des peintures anciennes susceptibles de se détacher lors de l'application de l'enduit.
- Saupoudrer le produit dans l'eau, laisser reposer de 3 à 5 minutes puis malaxer à l'aide d'un batteur mécanique jusqu'à obtenir une pâte homogène, dense et sans grumeaux.
- Une fois le malaxage effectué, commencer à utiliser. La durée approximative de travail sera de 3 à 4 heures, en fonction des conditions de malaxage et d'utilisation.
- En aucun cas des additifs ne doivent être ajoutés, car cela pourrait altérer le processus de durcissement et la résistance finale du produit.
- Une fois la pâte préparée, il ne sera pas possible d'ajouter de l'eau.
- Les outils de travail doivent être nettoyés avant chaque malaxage. Il convient d'utiliser de l'eau propre.
- Appliquer à une température supérieure à 5°C et inférieure à 40°C. Des températures très élevées peuvent provoquer des problèmes d'adhérence en raison d'une évaporation rapide de l'eau, et un

GAMME PLÂTRE

PUMAPLAST EXTERIOR CERÁMICA

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- environnement froid et trop humide peut également avoir un impact négatif sur l'adhérence.
- Enfin, après séchage, la surface est poncée et, en l'absence de toute imperfection, on procède à la mise en peinture.
- Il convient de toujours suivre les indications figurant dans la fiche technique.
- Ne pas ajouter d'additifs ni mélanger la pâte avec d'autres produits en pâte, car cela pourrait altérer les caractéristiques de la pâte.
- Les conditions de température pour l'application de la pâte ne doivent pas être inférieures à 5°C ou supérieures à 35°C.
- En cas de risque de gel, le produit ne doit pas être appliqué.
- Il est recommandé que le lieu d'application soit correctement ventilé pour éviter un excès d'humidité.
- Pour obtenir des informations détaillées sur sa sécurité, consulter la fiche de données de sécurité du produit.

PRÉSENTATION

Ce produit est commercialisé en sacs en papier à double feuille et feuille plastique, avec un contenu de 20 Kgs. $\pm$ 5% et en palettes de 64 sacs.

Conserver le produit dans un endroit sec et couvert, protégé du gel et de l'exposition directe au soleil. Le produit doit être maintenu surélevé du sol pour le protéger de l'humidité.

La pâte PUMAPLAST EXTERIOR CERÁMICA a une durée de vie de 12 mois à compter de sa date de fabrication, à condition qu'elle soit conservée dans son emballage d'origine, fermé, non détérioré et selon les recommandations mentionnées ici. L'humidité, le froid ou la chaleur extrême accélèrent son vieillissement et peuvent altérer le comportement de la pâte.

DONNÉES TECHNIQUES

Couleur	Blanc
Malaxage	Mécanique et manuel
Ratio de malaxage	0.45 litres pour 1Kg de produit
Temps d'utilisation	4-5 heures
Granulométrie	< 200 μ
Densité apparente en poudre	0.70 - 0.05 gr./cc
Épaisseur maximale par couche	1,5 mm
Épaisseur maximale de remplissage	10 mm
Ph	12,5 - 13
Classification	G0 S2 V1 W2 A3 C0 R0

Note : Les temps d'utilisation ou de travail peuvent varier en fonction de la relation eau/plâtre, de la température, du pH de l'eau, du type de support, du temps et de la vitesse de malaxage.

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas

GAMME PLÂTRE

PUMAPLAST EXTERIOR CERÁMICA

échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.